

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le premier (1^{er}) jour du mois de février 2016, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mesdames Diane Dufour et Simone Lepoutre ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert et Claude Poulin, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 16-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, en ajoutant le point suivant :

8.3.1 Inscription au *Prix d'excellence Gérard-Desrosiers 2016 en aménagement de bibliothèque*, organisé par le Réseau BIBLIO du Québec.

Rés # 16-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2016

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016, et ce, avec dispense de lecture, une copie dûment conforme de celui-ci ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 16-02-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Chèques (C1603680 à C1603746 et L1600001)	121 602,79 \$
- Salaires et rémunérations des élus	32 242,67 \$
- Frais de déplacement	488,28 \$
TOTAL	154 333,74 \$

Rés # 16-02-04 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'expédier la liste des personnes qui n'ont pas entièrement acquitté leur compte de taxes 2014 à la MRC de Charlevoix-Est, en vue de la vente d'immeubles pour le non-paiement de taxes ;
- d'inscrire également, sur la liste que nous transmet la Commission Scolaire de Charlevoix, le montant échu des taxes des personnes figurant sur ladite liste en vue de cette vente d'immeubles pour non-paiement de taxes ;
- et d'autoriser Mme Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière, ou M. Gérald Bouchard, directeur général adjoint, à se rendre à la MRC de Charlevoix-Est à la mi-juin pour assister à la vente de ces immeubles. Ces derniers sont autorisés à enchérir et acquérir, le cas échéant, au nom de notre municipalité, les immeubles érigés sur notre territoire;
- qu'un avis recommandé a déjà été expédié aux propriétaires concernés;
- qu'une copie de la susdite liste soit transmise à la Commission Scolaire de Charlevoix.

c.c. MRC de Charlevoix-Est

Rés # 16-02-05 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME "SUBVENTION SALARIALE"

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière, pour un (1) emploi, dans le cadre du programme "Subvention salariale".

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 16-02-06 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME "INTÉGRATION À L'EMPLOI"

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière, pour un (1) emploi, dans le cadre du programme "Intégration à l'emploi 2016".

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 16-02-07 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME "D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES 2015-2016"

Sur proposition de madame Simone Lepoutre, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du "Programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées 2016-2017".

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 16-02-08 MODIFICATION AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2016

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter une modification aux prévisions budgétaires pour l'année 2016. Ainsi, à la page 19 (S-21) dudit document, intitulé « calcul de certains revenus de taxes », nous aurions dû lire, à la ligne 1, une assiette d'application imposable pour la taxe foncière générale (taux unique) de 109 954 100 \$ pour un revenu de taxes foncières de 989 587 \$. Ainsi, l'affectation du surplus passe donc de 297 000 \$ à 252 000 \$.

Rés # 16-02-09 LISTE DE NOS PRIORITÉS 2016 À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir au directeur du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, une liste des priorités d'intervention et de nos activités 2016, pour lesquelles nous demandons une attention particulière de la part de celle-ci (SQ), dans les limites de notre municipalité.

Rés # 16-02-10 EMBAUCHE D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE POUR HALTE ROUTIÈRE DE LA RIVIÈRE NOIRE

ATTENDU QUE nous avons demandé quatre (4) propositions, relativement à la *description technique du terrain de la Halte routière de la rivière Noire* auprès des firmes suivantes :

- Hélène Thivierge
- Stéphane Brisson
- Tremblay & Fortin
- Sylvain-Marc Bélanger;

ATTENDU QUE nous avons reçu trois (3) propositions;

ATTENDU QUE la firme " Stéphane Brisson " a soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif à la *description technique du terrain de la Halte routière de la rivière Noire* à la firme ayant soumis le plus bas prix, soit " Stéphane Brisson ", selon l'offre déposée en date du 20 janvier 2016, au montant de 650 \$, plus les taxes.

Rés # 16-02-11 PRÉSENTATION D'UN PROJET À LA MRC DE CHARLEVOIX-EST - VOLET « ENTENTE EN DÉVELOPPEMENT CULTUREL »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter un projet à la MRC de Charlevoix-Est, dans le volet « Entente en développement culturel ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 16-02-12 MANDAT À NOS PROCUREURS POUR L'EXPROPRIATION DE L'IMMEUBLE PORTANT LE MATRICULE « 5001 74 7480 »

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre en place un parc municipal comportant notamment une aire de repos, des sentiers pédestres et des tables pour pique-niquer;

ATTENDU QUE la politique des aînés de la Municipalité vise, notamment, à aménager des aires de repos sur le territoire;

ATTENDU QUE que le lot portant le matricule « 5001 74 7480 » représente un attrait indéniable pour la réalisation d'un tel projet, compte tenu de sa proximité avec la rivière Noire;

ATTENDU QUE que pour éviter les problèmes de sécurité qui pourraient être occasionnés par le stationnement des véhicules en bordure de la Route 170, l'aménagement d'un stationnement dans le cadre de la réalisation ce parc est requis;

ATTENDU QUE l'article 1097 du *Code municipal du Québec* qui prévoit que la Municipalité peut s'approprier tout immeuble ou partie d'immeuble dont elle a besoin pour toutes fins municipales, y compris le stationnement des voitures automobiles;

ATTENDU QUE l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales* qui donne à la Municipalité compétence dans les domaines de la culture, des loisirs, des activités communautaires, des parcs, de la sécurité et du transport;

ATTENDU QUE que les démarches de la Municipalité auprès du propriétaire du lot portant le matricule « 5001 74 7480 » afin d'acquérir celui-ci de gré à gré n'ont pas porté fruits;

ATTENDU QUE que la Municipalité désire protéger et mettre en valeur l'environnement de ce secteur;

POUR CES MOTIFS

Sur proposition de M. Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l. (Me Philippe Asselin) pour entreprendre toutes les procédures nécessaires et/ou représenter la Municipalité pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de l'immeuble portant le matricule « 5001 74 7480 », situé sur les lots 24-P du Rang I Sud-Ouest et III du Rang Sainte-Anne, au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon.

Rés # 16-02-13 BAIL DE LOCATION DU TERRAIN DE LA PLACE MODESTO-ZADRA AVEC LA FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et la directrice générale, madame Sylvie Foster, à signer le nouveau bail de location du terrain de la *Place Modesto-Zadra* avec la Fabrique de Saint-Siméon.

Rés # 16-02-14 MANDAT À UNE FIRME POUR PRÉPARER UN DEVIS EN ARCHITECTURE ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE POUR LE NOUVEAU BÂTIMENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT) À LA PLACE MODESTO-ZADRA

ATTENDU QUE nous avons demandé et reçu deux (2) propositions, relativement à la *confection de plans et devis pour la construction et l'aménagement du terrain d'un nouveau bureau d'accueil touristique (BAT)* à la « Place Modesto-Zadra », auprès des firmes suivantes :

- Normand Desgagnés, architecte
- Mathieu Simard, architecte;

ATTENDU QUE la firme " Normand Desgagnés " a soumis le plus bas prix ;

POUR CES
MOTIFS

sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat relatif à la *confection de plans et devis d'architecture et d'architecture du paysage, excluant la plantation, pour la construction d'un nouveau BAT* à la « Place Modesto-Zadra », à la firme ayant soumis le plus bas prix, soit " *Normand Desgagnés, architecte* ", selon l'offre déposée en date du 25 janvier 2016, au montant de 6 000 \$, plus les taxes.

Rés # 16-02-15 MANDAT À UNE FIRME POUR PRÉPARER UN DEVIS EN ÉLECTRICITÉ POUR LE NOUVEAU BÂTIMENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT) À LA PLACE MODESTO-ZADRA

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher la firme *CIB Groupe-Conseil* pour préparer *les plans et devis électriques pour la construction d'un nouveau bureau d'accueil touristique (BAT)* à la « Place Modesto-Zadra », à la firme, selon l'offre déposée le 27 janvier 2016, au montant de 8 675 \$, plus taxes.

Rés # 16-02-16 ACHAT D'UN NOUVEAU LOGICIEL DE RÉSERVATION POUR LE CAMPING MUNICIPAL

Suite à la fermeture de la compagnie dont nous avons fait l'acquisition de notre logiciel de réservation pour le camping municipal, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de nouveaux matériels informatiques pour le camping municipal auprès de l'entreprise *Anemone Camping*, soit :

- le logiciel « Anemone Camping » 2 499 \$ (plus taxes)
- l'option « Cloud » dudit logiciel 799 \$ (plus taxes)
- les frais d'hébergement mensuel de l'option « Cloud » 59 \$ (plus taxes).

Note SOIXANTIÈME (60^e) CARNAVAL

Monsieur le maire fait mention que l'an prochain (2017), la municipalité tiendra l'édition de son 60^e Carnaval.

Rés # 16-02-17 PRÉSENTER NOTRE CANDIDATURE AU CONCOURS « LES ARTS ET LA VILLE, VOLET « LE PRIX CULTURE ET DEVELOPPEMENT »

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter notre candidature dans le cadre du concours 2016 de *Les Arts et la Ville, Volet – Le prix Culture et développement*, en rapport avec « le réaménagement de la bibliothèque municipale ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 16-02-18 PRÉSENTER NOTRE CANDIDATURE DANS LE CADRE DU PRIX D'EXCELLENCE GÉRARD-DESROSIERS EN AMÉNAGEMENT DE BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter notre candidature dans le cadre du *Prix d'excellence Gérard-Desrosiers en aménagement de bibliothèque* organisé par le Réseau BIBLIO du Québec. Ce prix est décerné tous les deux (2) ans, à une municipalité membre du Réseau BIBLIO du Québec ayant le plus contribué à l'amélioration de l'aménagement de sa bibliothèque.

Note SOIRÉE DU JOUR DE L'AN

Monsieur le maire fait mention que la municipalité procédera à un sondage relativement aux activités qui se tiendront lors de la prochaine « Soirée du Jour de l'An ».

Rés # 16-02-19 MODIFICATION À LA TARIFICATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR ET DE CULTURE

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un rabais sur la tarification des activités de loisir et de culture pour les parents inscrivant plus d'un enfant à celles-ci. Ainsi, le second enfant inscrit bénéficiera d'une réduction de 25% du tarif régulier et le troisième d'une réduction additionnelle de 25% et ainsi de suite pour une même activité.

Rés # 16-02-20 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|--|-------------|
| - L'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, cotisation 2016 (taxes incluses) | 281,69 \$ |
| - Le Charlevoisien, publicité dans le cahier spécial sur ses 20 ans (plus taxes) | 220,00 \$ |
| - Association bénévole de Charlevoix, popote-roulante pour 2016-2017 | 1 980,00 \$ |
| - Les Arts et la Ville, cotisation 2016 | 100,00 \$ |

Rés # 16-02-21 FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE LOCAL

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Marc-André Turbide, coordonnateur culturel et touristique, à participer au « 1^{er} Forum sur le développement local », qui se tiendra à l'Hôtel Montfort de Nicolet, les 20 et 21 avril prochain. Cet événement abordera de façon dynamique et concrète les défis et opportunités que représente le tourisme, spécifiquement dans les villes et villages de moins de 15 000 habitants.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

CORRESPONDANCE :

- **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**
Ristourne pour l'année 2015 (3 554 \$).
- **LA MUTUELLE DE PRÉVENTION « CSST »**
Attestation de notre appartenance à la Mutuelle de prévention CSST pour 2016.
- **COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC**
Accusé réception de notre demande de reconduction des districts électoraux.
- **FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON**
Accord avec le projet Place Modesto-Zadra.
- **AU CŒUR DES ARTS DE SAINT-SIMÉON**
Demande de collaboration pour l'édition 2016.
- **OPP DE SAINT-SIMÉON**
Remerciements.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 47 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 16-02-20 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 48.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale